pourrait tirer parti. Évidemment, cette disposition législative serait facultative. Personne ne pourrait prendre la liberté de dire: «Nous allons faire telle et telle chose», mais la nécessité d'une orientation et d'une assistance au besoin demeure.

M. Krueger: Puis-je ajouter que le gouvernement national peut intervenir à propos de nos ressources en valeur et s'y prête par l'entremise de la Direction de la géographie du ministère des Mines et des Relevés techniques. A mon avis, les autorités pourraient étendre l'inventaire national de nos ressources. Cette mesure n'entrerait pas en conflit avec les droits provinciaux. Les provinces pourraient l'utiliser ou ne pas en tenir compte, mais nous devrions, au moins, posséder un inventaire de notre avoir.

Le sénateur Taylor (Westmorland): Cette théorie a trouvé d'autres partisans, mais où cela nous conduit-il?

Le vice-président: Nous ne sommes pas rendus à destination.

Le sénateur Taylor (Westmorland): Je désire proposer un vote de remerciements très chaleureux à l'intention du professeur Krueger.

Le sénateur McDonald (Kings): J'appuie cette proposition.

Le Comité s'ajourne.